

NOM LATIN : *Monarda punctata* Linnæus var. *villicaulis* (Pennell) E. J. Palmer & Steyermark

FAMILLE : Lamiacées (famille de la menthe)

NOM ANGLAIS : Horsemint



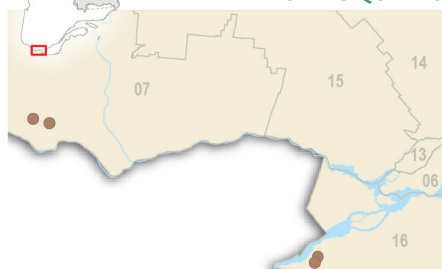
© FRÉDÉRIC COURSOL

La monarde à tige velue est une plante herbacée vivace à tige carrée densément pubescente-villeuse. On la reconnaît à son inflorescence composée d'un à cinq pseudo-capitules situés dans le tiers supérieur de la tige, entourés de bractées vert pâle à presque blanches ou teintées de pourpre.

RÉPARTITION EN AMÉRIQUE DU NORD



RÉPARTITION AU QUÉBEC



Occurrence
● Récente

ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Monarde à tige velue¹

Description

Plante herbacée vivace. Tige grise et dressée, densément pubescente-villeuse, de 30 à 100 cm de hauteur. Feuilles oblancéolées, opposées, à dessous densément pubescent. Inflorescence composée d'un à cinq pseudo-capitules situés dans le tiers supérieur de la tige. Fleurs zygomorphes, de 1,5 à 2,5 cm de longueur, jaunes tachetées de pourpre, regroupées à la base de bractées foliacées plus grandes que les fleurs et vert pâle à presque blanches ou teintées de pourpre; calice régulier pentamère; corolle bilabée, lèvre supérieure fortement arquée et entière, lèvre inférieure trilobée. Fruit : tétrakène se séparant en quatre nucules.

ESPÈCES VOISINES : Monarde fistuleuse (*Monarda fistulosa* var. *fistulosa*).

TRAITS DISTINCTIFS : La monarde à tige velue se distingue par ses fleurs jaunes tachetées de pourpre et sous-tendues par des bractées vert pâle à presque blanches ou teintées de pourpre.

PÉRIPHÉRIQUE NORD

Amérique du nord : Dans l'est des États-Unis, en Oklahoma et en Caroline du Nord jusqu'au Minnesota, au Vermont et au Massachusetts, de même que dans le sud de l'Ontario et du Québec.

Québec : dans les régions de la Montérégie (16) et de l'Outaouais (07).

Habitat

Cette espèce affectionne les milieux ouverts et sablonneux, souvent perturbés et secs. Elle s'installe dans des ouvertures de tailles variables dans les zones boisées et parfois dans des zones perturbées, telles que les bordures de sentier, les plantations de pins sur sol sablonneux et même les sablières. Au Québec, la monarde à tige velue occupe une zone de dépôts sableux laissés sur place par la mer de Champlain. Les milieux ouverts où l'on observe la monarde à tige velue abritent une flore particulière, y compris des espèces thermophiles méridionales comme l'aristide à rameaux basilaires (*Aristida basiramea*), qui est également une espèce menacée.

Biologie

La monarde à tige velue fleurit principalement en août et en septembre au Québec. La dispersion des graines se fait par gravité en septembre et en octobre. Bien que la plante se reproduise par graines, elle peut également se multiplier de façon végétative.

Problématique de conservation

Au Québec, on ne recense que trois occurrences de monarde à tige velue. La plus importante compte de 4 000 à 8 000 individus répartis sur 3 km². Bien que cette occurrence soit de bonne qualité, elle présente un niveau de précarité élevé puisqu'elle est enclavée dans un territoire de tenure privée et zoné agroforestier. La destruction ou la modification de son habitat pour l'extraction de sable, l'agriculture, la circulation en véhicule tout-terrain et la fermeture du couvert forestier constituent les principales menaces à sa survie.

Depuis 2010, la monarde à tige velue bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. L'espèce ne possède aucun statut au Canada, mais

¹ Le nom apparaissant au Règlement sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables et leurs habitats est « monarde ponctuée (*Monarda punctata* Linnaeus var. *villicaulis* (Pennell) E.J. Palmer & Steyermark) ».

ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Monarde à tige velue (suite)

© MDDELCC/JACQUES LABRECQUE



La monarde à tige velue affectionne les milieux ouverts et sablonneux, souvent perturbés et secs. Elle s'installe dans des ouvertures de tailles variables dans les zones boisées et parfois dans des zones perturbées, telles que les bordures de sentiers.

© MDDELCC/JACQUES LABRECQUE



Les fleurs de la monarde à tige velue sont jaunes tachetées de pourpre. Elles possèdent une corolle bilabiée avec une lèvre supérieure fortement arquée et entière et une lèvre inférieure trilobée.

elle est inscrite sur la liste préliminaire des plantes vasculaires candidates du Comité sur le statut des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Aux États-Unis, la monarde à tige velue est considérée comme possiblement disparue de la Pennsylvanie et vulnérable dans l'État du Missouri. Aucun statut ne lui a été attribué dans les 18 autres États américains où elle est rapportée.

Références utiles

- BARBEAU, O., ET J. BRISSON. 2004. La situation de la monarde ponctuée (*Monarda punctata* L. var. *villicaulis* Pennell) au Québec. Institut de recherche en biologie végétale, rapport préparé pour le ministère de l'Environnement du Québec, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, 21 p.
- COMITÉ FLORE QUÉBÉCOISE DE FLORAQUEBECA. 2009. Plantes rares du Québec méridional. Guide d'identification produit en collaboration avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), Les Publications du Québec, Québec, 406 p.
- MAGEE, D.W., ET H.E. AHLERS. 1999. Flora of the Northeast. A Manual of the Vascular Flora of New England and Adjacent New York. University of Massachusetts Press, Amherst, 1248 p.
- NATURESERVE. 2015. « NatureServe Explorer: An Online Encyclopedia of Life ». [En ligne], NatureServe and the Natural Heritage Network. [www.natureserve.org/explorer/] (Site consulté en avril 2015).
- TARDIF, B., B. TREMBLAY, G. JOLICOEUR ET J. LABRECQUE. 2016. Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Direction générale de l'écologie et de la conservation, Québec, 420 p.

CONTRIBUTION AU CDPNQ



Si vous repérez une population d'espèce menacée ou vulnérable, signalez-la au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Vos observations permettront d'améliorer la connaissance de cette espèce et en favoriseront la sauvegarde.
www.cdpnq.gouv.qc.ca

PROTÉGER, C'EST DANS MA NATURE!

**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec